

CS Contrats doctoraux de l'ED CS (contrats doctoraux "MESRI")

L'école doctorale « Cultures et Sociétés » dispose pour la session 2025 de contrats doctoraux UPEC et UGE. Ces allocations, destinées à financer pour trois années la réalisation d'une thèse, s'adressent aux candidats titulaires d'un Master 2 obtenu avant le 30 juin de l'année en cours.

Le service du doctorant contractuel peut être exclusivement consacré aux activités de recherche liées à la préparation du doctorat ou inclure, outre ces activités de recherche, un service annuel égal au sixième de la durée annuelle de travail effectif et consacré aux activités suivantes :

- enseignement dans le cadre d'une équipe pédagogique (à partir de la 2ème année de thèse à l'UPEC)
- diffusion de l'information scientifique et technique
- valorisation des résultats de la recherche scientifique et technique
- missions d'expertise effectuées dans une entreprise, une collectivité territoriale, une administration, un établissement public, une association ou une fondation.

Les contrats doctoraux sont attribués par l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) et l'Université Gustave Eiffel (UGE) sur proposition du Bureau de l'École doctorale, à l'issue d'un processus de sélection dont le calendrier est le suivant :

Calendrier Contrats doctoraux de l'ED CS (contrats doctoraux "MESRE")

Etablissements	Opérations	Calendrier 2026
UPEC	Date limite d'envoi des dossiers de candidature	le mercredi 13 mai à 18h
UPEC	Audition des candidats	le mercredi 27 mai
UGE	Date limite d'envoi des dossiers de candidature	le mercredi 20 mai à 18h
UGE	Audition des candidats	le mercredi 3 juin

IMPORTANT : les dossiers sont à renvoyer à l'adresse secretariat.ed-cs@u-pec.fr , en un seul fichier PDF

Pièces à fournir pour la candidature :

- Mémoire de Master** (peut être remis jusqu'au lundi 30 juin)
- Dossier de candidature** constitué des pièces suivantes :
 - Procès-verbal de soutenance du Master (peut être remis jusqu'au lundi 30 juin)
 - Relevés de notes du Master 1 et si possible du Master 2
 - Projet de thèse (3 à 4 pages)
 - Projet professionnel après la thèse (1 page)
 - Curriculum Vitae
 - Lettre de recommandation du directeur ou de la directrice du mémoire de Master (pour les candidat.es qui n'ont pas encore soutenu leur mémoire de Master)
 - Lettre de recommandation du directeur ou de la directrice de thèse
 - Lettre de soutien du directeur d'EA

IMPORTANT : Le dossier de candidature est téléchargeable sur la page de l'école doctorale

Les auditions des candidates et candidats auront lieu à Créteil. Dans l'éventualité d'un très grand nombre de candidatures, la direction de l'ED se réserve la possibilité d'organiser, avec le Bureau, une présélection des dossiers.

Les auditions se déroulent de la manière suivante :

- 5 minutes : accueil et lecture de la lettre adressée par la direction de thèse
- 15 minutes : présentation de son projet par le candidat ou la candidate
- 10 minutes : questions et échanges avec le jury

Le candidat peut envoyer – uniquement s'il le juge absolument nécessaire – un PPT de 6 slides maximum indépendamment de son dossier mais dans le même courrier.

Les résultats des auditions sont communiqués début juillet.

Établissements	Opérations	Calendrier
UPEC	Communication des décisions aux candidates et candidats	Début juillet
UGE	Communication des décisions aux candidates et candidats	À partir de juin
UPEC	Date de pré-inscription via Adum (*)	À partir de juin et jusqu'à mi-juillet
UGE	Date de pré-inscription via Adum (*)	À partir de juin et jusqu'à mi-juillet

* La pré-inscription est indispensable pour la signature du contrat doctoral (voir Modalités de l'inscription en thèse), mais pas pour la candidature elle-même.